



CFDT Éducation Formation Recherche
Publiques des Pays de Loire

9, place de la Gare de l'État, case postale n° 9
44276 Nantes Cedex 2
Téléphone : 02 51 83 29 30
nantes@sgen.cfdt.fr
<https://paysdeloire.sgen-cfdt.fr>

Le 30 janvier 2025,

DÉCLARATION PRÉALABLE au CSA 44 du 30 janvier 2025

Monsieur le Directeur académique, Mesdames et messieurs les membres du Comité Social d'Administration de Loire-Atlantique,

Notre pays traverse une phase d'incertitude politique, mais aussi budgétaire inédite depuis des décennies et qui, de fait, fragilise tout le processus de préparation de la rentrée scolaire 2025.

La CFDT salue le travail de tous les services, le travail de tous les personnels qui préparent et continueront de préparer la rentrée alors que la Nation n'a pas encore de budget pour 2025. Nous leur adressons nos souhaits pour garder énergie, santé, solidarité et engagement afin de continuer de porter un service public d'éducation juste et équitable, un service public qui assure de meilleures conditions de travail et d'apprentissages pour toutes et tous, et permettent les réussites de tous les élèves.

Nous avons une pensée toute particulière pour nos collègues et les habitantes et habitants de Mayotte pour lesquels la fin d'année 2024 et le début de l'année 2025 sont très éprouvants et espérons que la rentrée scolaire prévue cette semaine, puisse se faire au mieux du contexte actuel.

D'ores et déjà, le décalage du calendrier subi, avec un retard conséquent, impose un travail en tension, et risque de se traduire par un temps de dialogue social réduit et sous contraintes.

Depuis le discours de politique générale, le recul sur le projet de l'automne de supprimer 4000 postes d'enseignants, ou de passer à trois jours de carence, sont des nouvelles a priori positives pour les agent·es et pour le système éducatif. Et nous portons aussi ce recul au crédit de la forte mobilisation des personnels le 5 décembre dernier, à l'appel de plusieurs organisations syndicales dont la CFDT. La mobilisation collective en faveur des services publics et des agents qui la font vivre n'est pas vaine.

Mais la perspective de 10% de baisse de la rémunération pendant un arrêt maladie, si elle est confirmée, est au contraire délétère, et nous continuons à la rejeter.

Reste que nous ne disposons toujours pas d'une loi de finances pour 2025 et que les enveloppes qui sont proposées ce jour à la ventilation, sont toujours suspendues au vote de cette loi.

Reste que nous disposons encore moins de perspectives pluriannuelles comme continue de le demander la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques, alors que ce serait nécessaire pour améliorer, dans la durée, le système éducatif dans l'intérêt des personnels et des élèves, compte tenu de sa fragilité et pour retrouver du sens au travail, par une politique d'attractivité articulant revalorisation salariale pour tous les métiers et amélioration des conditions de travail.

La baisse démographique doit être un levier pour améliorer les conditions d'encadrement qualitatives des élèves et les conditions de travail des personnels ; ce ne sera toujours pas le cas avec le nouveau coup de rabot fait sur le premier degré, pourtant socle de l'ensemble du système.

De plus, la ventilation des moyens requiert de la précaution dans les éventuelles évolutions du maillage territorial et la CFDT restera vigilante, en particulier dans des décisions qui substitueraient écoles privées aux écoles publiques, ou qui déboucheraient à la dégradation ou au renoncement à améliorer l'encadrement.

Il faut aussi intégrer à cette réflexion le besoin d'une politique de mixité sociale et scolaire et déjouer les inégalités territoriales par un véritable dialogue social au plus prêt des réalités et impliquant tous les acteurs concernés.

Il faut construire et apporter des réponses aux personnels dont le travail est intensifié par un empilement de réformes et d'injonctions parfois contradictoires, dont le travail est rendu difficile par une inclusion sans une suffisance de moyens et structures adaptées, pour pouvoir considérer qu'elle est partout efficiente et bien vécue par les agent·es, les élèves et leur famille.

Concernant l'organisation pédagogique, pour répondre réellement aux besoins des élèves, il faut que tous les établissements puissent recouvrer davantage d'autonomie et que les professionnel·les que sont leurs personnels, quelles que soient leurs missions, soient reconnu·es dans leur engagement en veillant à une communication fluide et respectueuse entre elles et eux pour une opérationnalité et une qualité de vie au travail pour toutes et tous. La multiplication de tensions dans notre académie au sein de circonscriptions ou d'écoles doit nous interroger.

La CFDT porte l'utilité d'une négociation QVCT pour avancer et considère qu'une convention citoyenne sur l'Education permettrait de construire une vision partagée de la nation sur son école, pour donner à tous les enfants d'aujourd'hui le pouvoir d'agir sur le monde qui sera le leur demain, tout en permettant aux personnels de retrouver la fierté, non seulement d'assurer une mission de service public essentielle, mais aussi d'avoir la satisfaction de l'assurer dans de bonnes conditions et de bénéficier d'une reconnaissance matérielle et morale à la hauteur de ces enjeux.

Je vous remercie de votre attention.